

Association Mont Saint-Quentin  
Télégraphe de Chappe  
57050 Le Ban Saint-Martin Moselle



# Hier et Aujourd'hui

N° 16 Nouveau bulletin : 10 novembre 2010

---

## Editorial

Suite à un échange de courriers de notre président avec Monsieur Harry Franz, président de la FNARH, nous notons leurs identité de vues et les approuvons également.

La rédaction.

La conclusion pertinente de M. M. :

« Sur un plan plus général, je considère que l'histoire du télégraphe appartient au patrimoine de notre pays et que ce qui est découvert par une personne ne lui appartient pas en propre mais que d'autres peuvent le reprendre après bien sur l'autorisation du « découvreur » et la citation de celui-ci. »

Celle de M. Harry Franz :

« Votre remarque générale est pleine de bon sens, je la partage tout à fait et j'espère que le site Internet de la FNARH saura traduire bientôt cette évolution.

Bien amicalement.

Harry Franz »



---

Une génération qui ignore l'Histoire, n'a pas de passé - ni de futur.

Robert Anson



COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 6 OCTOBRE 2010.

Le président ouvre la séance par la lecture des différents courriers et documents qu'il a reçu. Entre autres celui de la FNARH sur un supposé plagiat sur Internet. Cette affaire est résolue. Voir l'Editorial en première page.

M. MALEVIALLE décrit sur le paperboard le principe de fonctionnement de l'héliotrope inventé par le mathématicien Carl Friederich Gauss.

Intervention de MARIANNE ZENK sur le projet d'une visite à Nalbach : différé pour des raisons de santé de nos amis sarrois. Nous reviendrons sur ce projet au printemps 2011. Entre temps des contacts seront établis avec d'autres associations locales pour participer à cette visite très instructive sur le Télégraphe du Littermont, ramification Metz-Mayence.

Elle nous informe qu'elle a quelques adresses en Allemagne concernant la ligne de télégraphie optique Berlin - Coblenze. Elle contactera les personnes concernées.

M. G. signale qu'un membre de la FNARH, monsieur Pierre Dupont, habitant Pessac (Gironde) l'a contacté sur les conseils de M. DE SAINT DENIS. Désireux d'obtenir un exemplaire de «LA TÉLÉGRAPHIE AÉRIENNE DE A À Z et son ATLAS». Il a envoyé à son adresse un CD, (les deux volumes en PDF) la première édition étant épuisée.

Il nous transmet le courrier de M. DE SAINT DENIS en réponse à notre interrogation sur la station de Termignon (voir Bulletin N° 14, page 175 - 177). Ce dernier précise que « la photographie aérienne de la page 177 distingue bien les télégraphes de Termignon et Sardières, mais que le texte de la page 175 introduit une confusion entre ces deux postes. » L'article en question concerne Sardières et non Termignon mentionné par la revue «Patrimoine». Il poursuit : «Le poste de Sollières-Sardières est en voie de rénovation, selon un plan (admis par M. Ollivier) comprenant deux pièces côte à côte (et non pas superposées) :

- à droite (photo de la page 175), la pièce (presque terminée) de repos des stationnaires.

- à gauche, la pièce de manipulation du télégraphe (dont la base est seulement reconstruite); je ne sais pas ce qui est prévu pour l'appareil télégraphique lui-même. etc...»

En conclusion l'article concernant Termignon dans la «Télégraphie Aérienne de A à Z» est toujours valable. Toutefois nous allons lui demander des précisions quant à la visibilité du poste de Termignon par les postes correspondants, suite à cette déviation importante. Voir les signaux sur les deux faces, comme pour les autres stations, nous laisse perplexe. Et évidemment nous allons le remercier pour ses précisions.

Démonstration en cours de réunion sur l'emploi du répéteur par le stationnaire, en réponse à la question de la précédente réunion : « devinette suivante : pourquoi l'acheminement d'une dépêche dans le sens PARIS, vers STRASBOURG, mettait moins de temps que dans le sens STRASBOURG-PARIS. » Voir l'article qui suit.

R. L.



Réponse à la devinette : Lorsqu'on analyse le travail du stationnaire à son poste, l'œil sur la lunette avant en direction de Paris (quelques soient les lignes) au signal transmis par la station précédente, il manipule le mécanisme devant lui pour reproduire le signal qui sera perçu par la station à son arrière. Le mécanisme reproduit exactement de la base vers la partie extérieure le signal. Il aura soin de noter sur son procès verbal, l'heure de réception ainsi que les signaux au fur et à mesure qu'il les perçoit. C'est pour cela qu'il dispose d'une pendule, d'un P.-V., d'un encrier et sa plume. Il vérifie si la station suivante (à son arrière) a bien reçu le signal. Les signaux se suivent ainsi de suite. Voyons maintenant la transmission des signaux dans le sens inverse allant vers Paris. Le stationnaire l'œil sur la lunette arrière doit pivoter sur lui même pour prendre le mécanisme en main après avoir comme précédemment noté sur son P.-V. et l'heure et le signal. S'il reproduit le signal tel qu'il a dessiné sur son P.-V., il fait faute. Il doit comme lui, faire pivoter le signal. C'est pourquoi l'utilisation de l'instrument indispensable pour le stationnaire : le répéteur. Il forme le signal vu à la lunette sur son répéteur, se retourne et le place sur son socle devant le mécanisme, en veillant à ne pas lui avoir fait un demi-tour comme lui. Cette manipulation du répéteur retarde forcément la transmission d'un message vers Paris. Voir photos M. Zenk.





Après ces quelques photos que l'on doit à M. Zenk, le document (page ci-contre) qu'elle nous a transmis. Les honneurs rendu par le Républicain Lorrain à notre très dévoué secrétaire qui vient de passer la barre des quatre-vingts ans. Joyeux anniversaire Roland. Ce petit poème copié sur Internet que nous te dédions !



Quatre fois vingt ans dit le sage  
Marchant sur le chemin de vie  
Sachant accepter sans ambages  
Le soleil autant que la pluie .

Qui ne sont pas vieux dans la tête  
Où les idées vont gambadant  
Cependant que le corps s'entête  
A nous trahir fidèlement.

80 ans, c'est l'opulence  
Des souvenirs, moissons du temps  
Ce temps qui fait la révérence  
A la folie de nos vingt ans .

Michèle Corti

<http://poesie.webnet.fr/vospoemes/index.html>

Et savoir garder à cet âge  
Le bleu pur de son oeil d'enfant  
C'est alors le plus bel hommage  
Que l'on peut faire à ses vieux ans .

Que se rouille la mécanique  
Et que grincent nos pauvres os  
Lorsque résonne la musique  
Des « jamais plus » en trémolos .

On est devenu patriarche  
Tel Booz ou bien Jérémie  
Cela vous met le coeur en marche  
Quand le moral est compromis .



Créée en 1994, la Société d'histoire du Sablon œuvre pour la mémoire de tout un quartier qui a su conserver son âme de village. Souvenirs du temps passé, en compagnie de Jean-Bernard Normand, un président passionné.

**M**es journées sont rythmées par la Société d'histoire du Sablon ». Quand Jean-Bernard Normand évoque l'association dont il est devenu le président en 2007, il avoue d'emblée la passion qui l'anime.

Le Sablon, il y est né, il y a passé son enfance avant de le quitter en 1963, à l'âge de 18 ans, et d'y revenir une fois l'heure de la retraite arrivée.

« J'ai retrouvé l'âme du village que le quartier a su conserver de l'époque où, avant 1914, il était une commune à part entière. Ici, les liens sont très forts, le cœur du quartier est resté le même et, surtout, mes amis d'enfance sont toujours là... Seule manque la maison où je suis né, rue Grégoire-de-Tours. Elle a été remplacée par un immeuble moderne... » Pour ne pas l'oublier, intérieur compris, il a fait appel à sa mémoire afin de la redessiner.

## Nostalgie de l'enfance

C'est avec une certaine nostalgie que Jean-Bernard Normand revient sur son passé d'écolier, à l'école maternelle du Graoully d'abord : « Elle était mixte, catholique et protestante », puis à l'école primaire Saint-Bernard (ex-collège Rabelais), construite en 1912 par les Allemands : « Un grand mur séparait les filles des garçons ».

Enfant de chœur, cœur vaillant, scout, etc., le gamin de



Le trésorier Roland Lutz, aux côtés du président de la SHS, Jean-Bernard Normand : deux hommes pour lesquels l'histoire du Sablon ne doit pas tomber dans l'oubli. Photo Marc WIRTZ.

l'époque s'engage dans la vie de la paroisse qui, chaque année, organise les fameuses colos à Diekirch.

« Entre les photos de classe et la colo, nous avons répertorié 2 500 noms de garçons et de filles. Cela grâce aux fêtes comme la Germaine, la kermesse paroissiale

ou encore les expositions que la Société d'histoire organise. Il nous en manque encore beaucoup, mais on a bon espoir de les retrouver ».

Notamment grâce au tout nouveau site internet ([www.metz-shs.fr](http://www.metz-shs.fr)) et à son créateur bénévole, Bernard Lafont :

« Il sera officialisé lors de notre assemblée générale le 17 septembre. Pour l'instant, il faut être indulgent car le site est encore en construction ».

A force de photographier tous les articles de presse inhérents au Sablon, de glaner des documents tant à la médiathèque qu'aux

archives municipales ou départementales, le président Normand s'est entièrement dévoué à la cause historique du quartier.

## Revue annuelle

« Je ne suis pas tout seul ! », tempore-t-il en citant Roland Freese et Gérard Nadé (frère de Guy Nadé, le co-fondateur de l'association) ou encore le trésorier, Roland Lutz. Bien qu'il ne soit pas Sablonnais, ce dernier est encore étonné de voir à quel point le quartier a su conserver son dynamisme. Même s'il n'est plus aussi fort qu'à l'époque où les brasseries Amos et de l'Union de Metz faisaient vivre bon nombre de familles.

« Il y avait aussi la fabrique lorraine d'ustensiles de ménage qu'on appelait la Flum, la droguerie Lacroix et le Café de la République... », rappelle Jean-Bernard Normand. De ce fameux lieu de vie où il faisait bon se retrouver, comme de la colo de Diekirch, de la rue de la Chapelle ou de la tournée des rubans, il en sera question dans le prochain numéro de la revue annuelle *Arena* : « Elle existe depuis 1996 et nous avons déjà dû rééditer six numéros épuisés ».

M.-O. C.

Contact : SHS,  
38/48, rue Saint-Bernard,  
Metz-Sablon,  
tél. 09 64 42 46 76  
[mest.shs@orange.fr](mailto:mest.shs@orange.fr)



Double intérêt pour les pages qui suivent ; évidemment le Télégraphe Chappe sur le Mont-Valérien, mais aussi la présence d'un personnage particulièrement cher à notre région : Merlin de Thionville (ci-contre).

Antoine Merlin, dit Merlin de Thionville pour le distinguer de Merlin de Douai, né à Thionville le 13 septembre 1762 et mort à Paris le 14 septembre 1833, fut député de la Moselle à la Convention nationale. C'est l'un des plus talentueux représentants en mission de la Convention. Son corps repose au Père Lachaise à côté du mausolée du maréchal Ney.

Histoire cocasse de Merlin et le Mont-Valérien, qui mérite d'être lue.



## 1789

Au moment où éclata la Révolution de 1789, le Mont-Valérien fut abandonné par les prêtres.

Un décret de la Constituante, en date du 18 août 1791, ordonna la fermeture de la Maison du Mont-Valérien et déclara la montagne du Mont-Valérien propriété nationale. Pendant ce temps, tout avait été dévasté, les croix abattues et les statues brisées.

Le décret du 18 août supprimait aussi la communauté des ermites, mais ceux-ci, au lieu de quitter le Mont-Valérien, quittèrent seulement la robe et le capuce pour prendre le costume civil; et pour plus de sécurité, ils prirent le titre de cultivateurs des biens nationaux.

Néanmoins, ils faillirent bientôt ne pas échapper à la tourmente révolutionnaire, car certains d'entre eux furent dénoncés par le comité de surveillance de Nanterre comme ayant donné asile à des contre-révolutionnaires. Ils surent détourner la menace de l'échafaud et, après la réaction thermidorienne, grand nombre d'entre eux rentrèrent en possession de leurs cellules.

A la chute de Robespierre, la montagne fut mise en vente aux enchères; le conventionnel Merlin de Thionville s'en rendit acquéreur pour la somme de 17.000 francs qu'il paya en assignats.

Un grand nombre d'auteurs ont écrit, sur Merlin de Thionville et son séjour sur la montagne, les choses les plus désagréables et les moins vraies. On lit, par exemple, dans *l'Histoire du Mont-Valérien*, par M. D. L. C. (1835), ce qui suit, infirmé d'ailleurs, par des documents authentiques qu'on peut encore consulter aux Archives Nationales et aux Archives de la ville de Suresnes: « *Son dessein, écrit M. D. L. C., était de faire de ce lieu de dévotion un lieu de volupté. Il commença par abattre l'église, l'habitation des missionnaires et la plupart des chapelles, mais il conserva l'habitation des ermites et même le petit nombre d'entre eux qui s'y étaient réfugiés.* »

« *En détruisant l'église jusque dans ses fondements, on trouva le caveau où reposaient les restes mortels du Vénérable Hubert Charpentier. Ils étaient intacts et conservés dans toutes leurs formes; mais après avoir été exposés à l'air, ils s'altérèrent sensiblement et on les déposa dans le cimetière des ermites.* »

« *Merlin de Thionville, écrit le même auteur, choisit l'une des chapelles qu'il avait conservées pour ériger un temple à Vénus, il la surmonta d'un élégant kiosque et fit élever une statue à sa divinité. Il destina aux usages voluptueux une autre chapelle qu'il fit couvrir en paille et à laquelle il donna à l'extérieur toute l'apparence d'une chaumière, mais en dedans ce n'était qu'un lieu destiné au plaisir et meublé à cette fin, etc., etc.* »

Il est démontré aujourd'hui que les nombreux récits du genre de celui que nous venons de citer sont autant de légendes. Merlin de Thionville s'était uniquement contenté d'enlever au Mont-Valérien tout ce qui pouvait avoir un caractère religieux. Il avait fait abattre les trois croix et les chapelles ainsi qu'une partie de l'église. Quant aux logements des prêtres, il les avait aménagés pour son usage personnel.

La malignité de ses ennemis le poursuivit même après sa mort: on l'accusa d'avoir d'abord persécuté, puis exploité les ermites. Heureusement que certains auteurs, plus respectueux de la vérité, ont su détruire ces légendes.

Prud'homme, dans son remarquable ouvrage, *Miroir historique et critique de l'ancien Paris*, nous rapporte que Merlin de Thionville a, au contraire, rendu de très grands services aux ermites; il leur avait permis de conserver leurs cellules et ne les laissait manquer de rien. Quand il vendit le calvaire, il fut regretté de tous les habitants des environs, et particulièrement des ermites, qui, écrivait-il en 1807, n'ont jamais été aussi bien sous l'ancien régime que sous le patronat de Merlin de Thionville, à qui ils ne reprochent que d'avoir fait disparaître la croix et les chapelles, qui leur procuraient un très grand revenu pour le grand concours des fidèles qu'elles attiraient au Mont-Valérien.

Devant les attaques de ses ennemis, embarrassé aussi de l'emploi qu'il pourrait faire de son domaine, il ne le conserva pas longtemps et, au cours de l'an X, il essaya de le vendre.

## SOUS L'EMPIRE

En 1799, Bougault, maire de Suresnes, fit des démarches officielles pour que le Mont-Valérien fût rendu à son ancienne affectation et que le calvaire fût rétabli pour le plus grand profit de sa commune. Les négociations ne réussirent que l'année suivante: Merlin vendit sa propriété pour la somme de 120.000 francs à M. de Goy, desservant de l'Abbaye-aux-Bois. Celui-ci commença par faire des constructions pour le rétablissement du culte, mais la mort vint l'interrompre.

Les héritiers proposèrent cette acquisition au clergé de Paris, qui ne se trouva pas en état, à ce moment-là., de s'en charger.

On se disposait à diviser le terrain et à vendre les matériaux quand M. Faucochon, que la Révolution avait empêché d'embrasser l'état ecclésiastique, devint acquéreur du calvaire. Il détruisit les lieux profanes et construisit deux chapelles qu'il fit fermer par des grilles et décorer de figures de grandeur naturelle représentant Jésus-Christ chez Caïphe et Jésus-Christ au jardin des Oliviers.

« La croix y a été replantée écrit le *Journal des Débats* du 3 mai 1805, par le pieux concours des ouvriers et propriétaires des villages voisins qui se sont rendus en très grand nombre sur la montagne, pour aplanir gratuitement le terrain destiné à replacer la croix et les anciennes chapelles de station.

M. l'évêque de Mende y fera demain la bénédiction de la grande croix plantée sur la place et de la nouvelle église paroissiale. »

Le culte fut rétabli, le réfectoire des ermites fut converti en église, et les pèlerinages reprirent. Mais n'ayant plus de fortune pour maintenir le culte, il fut forcé de vendre le tout aux trappistes pour une modique somme (1807). Ce fut une demoiselle Chapellier qui consentit à ce que les terrains fussent achetés sous le couvert de son nom. Cette fraude ne tarda pas à être dévoilée, et, par arrêté du Conseil d'État, 3 novembre 1811, Napoléon, ayant appris que les bâtiments servaient de lieu de réunion à quelques grands dignitaires de l'Église qui conspiraient contre lui, ordonna à un bataillon de grenadiers caserné à Courbevoie de s'y rendre, de s'emparer des conspirateurs, de les conduire à Vincennes, de raser complètement l'ermitage, l'oratoire et les bâtiments qui étaient restés debout. Les ordres furent exécutés à la lettre. En une seule nuit, l'œuvre de destruction fut accomplie.

Voici du reste le décret:

*Décret qui déclare le domaine du Mont-Valérien acquis à l'État et le destine à l'établissement de l'une des six maisons d'orphelins créées par le décret du 15 juillet 1810.*

Au palais de Saint-Cloud, le 2 décembre 1811.

3 Gaston DUCHESNE (*Bulletin Historique*)

Napoléon, empereur des Français, roi d'Italie, protecteur de la Confédération du Rhin, médiateur de la Confédération Suisse, etc...

Sur le rapport de notre ministre de l'Intérieur, vu notre décret du 28 juillet dernier, qui supprime les couvents de la Trappe dans toute l'étendue de notre Empire, et ordonne l'apposition du séquestre sur leurs meubles et immeubles;

D'après le compte qui nous a été rendu des actes de vente successifs du domaine du Mont-Valérien, dans le canton de Nanterre, département de la Seine, desquels il résulte que la demoiselle Chapellier, qui en paraît la véritable propriétaire, a prêté son nom aux soi-disant trappistes supprimés; considérant que la demoiselle Chapellier a déclaré elle-même qu'elle n'avait acquis cette propriété que pour les soi-disant religieux de la Trappe.

Nôtre Conseil d'État entendu ;

Nous avons décrété et décrétons ce qui suit:

ARTICLE PREMIER. — Le domaine du Mont-Valérien canton de Nanterre, département de la Seine, ainsi que le mobilier de la chapelle, et les ustensiles oratoires, sont déclarés propriété de l'État, comme ayant été acquis par les soi-disant trappistes.

ART. 2. — Notre ministre de l'Intérieur fera dresser et arrêtera, sauf le recours réglé par nos décrets, le compte du solde restant dû au sieur Merlin, précédent propriétaire dudit domaine, et des acomptes qui auront été payés par la demoiselle Chapellier, en déduction du prix de son acquisition; le tout, tant en capital qu'en frais et intérêts.

ART. 3. — Le montant de cette double dette sera acquitté par notre ministre de l'Intérieur sur le fonds d'un million mis à sa disposition par notre décret du 21 septembre 1810.

ART. 4. — Les paiements à faire, soit au sieur Merlin soit à la demoiselle Chapellier, ne pourront être effectués qu'après que les hypothèques auront été légalement purgées, et que toutes les formalités voulues par la loi auront été remplies; et encore après le rapport de la ratification consentie par les enfants du sieur Merlin du contrat primitif de vente du 5 germinal an VIII.

ART. 5. — Une des six maisons d'orphelins créées par notre décret du 15 juillet 1810 sera établie au Mont-Valérien.



Notre ministre de l'Intérieur fera faire sans délai les réparations et arrangements nécessaires à cette maison, pour la mettre en état de recevoir des orphelines au 1er avril 1812.

ART. 6. — Nos ministres de l'Intérieur, des Finances, du Trésor impérial, et notre grand chancelier de la Légion d'Honneur sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent décret.

Vu: NAPOLÉON.

Le ministre Secrétaire d'État, Comte DARU.

Par l'Empereur, Le grand chancelier, ministre d'État, Comte DE LACÉPÈDE.

Conformément, aux prescriptions de l'article 5 du décret ci-dessus, on commença à construire un bâtiment pour les orphelines de la Légion d'honneur. Un corps de logis, flanqué de deux ailes, fut commencé; mais pendant les travaux, Napoléon, s'apercevant que le Mont-Valérien offrait une excellente position stratégique, donna l'ordre d'édifier une caserne.

Les bâtiments étaient presque achevés; il ne manquait que les deux grands escaliers et une partie de la toiture lorsque les événements de 1814 et de 1815 arrêtaient tout, après une dépense de 700.000 francs.

Le bâtiment dont il est question existe encore au Mont-Valérien: c'est d'ailleurs la construction la plus intéressante actuellement, et nous lui réserverons un chapitre spécial dans la suite de cet historique.

Peu après la chute de l'empire, la Restauration devait remettre la croix au-dessus du fronton de l'édifice inachevé.

### SOUS LA RESTAURATION

En 1817, M. l'abbé de Forbin-Janson (plus tard évêque de Nancy) entreprit de tout achever, et la confrérie de la Croix fut rétablie. Le roi Louis XVIII en fit partie. En 1822, il concéda le calvaire aux missionnaires de France.

Les chapelles avaient été restaurées et entourées d'ombrages épais.

Le centre du vaste bâtiment que Napoléon avait fait construire sur le sommet de la montagne était surmonté d'une architrave admirablement sculptée représentant un des épisodes de la Passion: *La Résurrection*, par Cortot. Ce bas-relief avait été offert par la Ville de Paris, qui l'avait payé 6.000 francs. Cette façade imposante s'étend vers le côté méridional de cette montagne. C'était là l'entrée de l'église réservée au public.

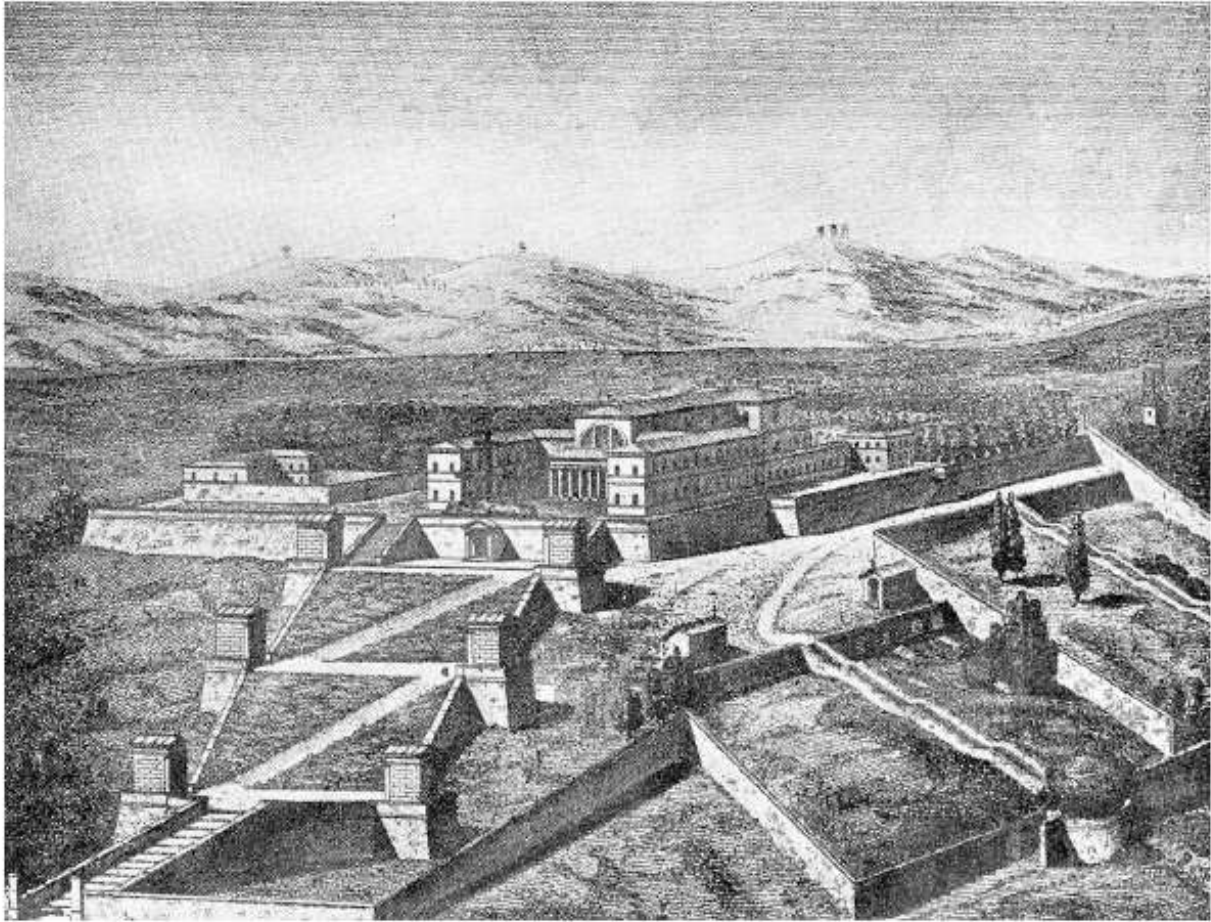
A la mort de Forbin-Janson, survenue quelques années plus tard, la propriété qu'il possédait au Mont-Valérien fut acquise par l'État.

A partir de ce moment-là, le rôle religieux joué par le Mont-Valérien durant de longs siècles est complètement terminé. A la place du calvaire va s'élever la magnifique forteresse qui, en 1870, a servi si activement contre les Prussiens et, en 1871, a si énergiquement bombardé les troupes de la Commune. ....



VUE GÉNÉRALE DU MONT VALÉRIEN (VERS 1840) (1)

(D'après une gravure extraite du *Bulletin* de la Société Historique d'Autun et de l'Yonne.)  
(Communiqué par M. le Dr GILLARD.)



## LE MONT-VALÉRIEN (1815-1830)

### LA TOUR CHAPPE

La suite de notre récit appelle l'histoire de la Télégraphie militaire, mais auparavant nous croyons devoir dire quelques mots sur ce qui reste au Mont-Valérien de son aînée, «la Télégraphie aérienne», presque oubliée aujourd'hui malgré le souvenir glorieux de son inauguration.

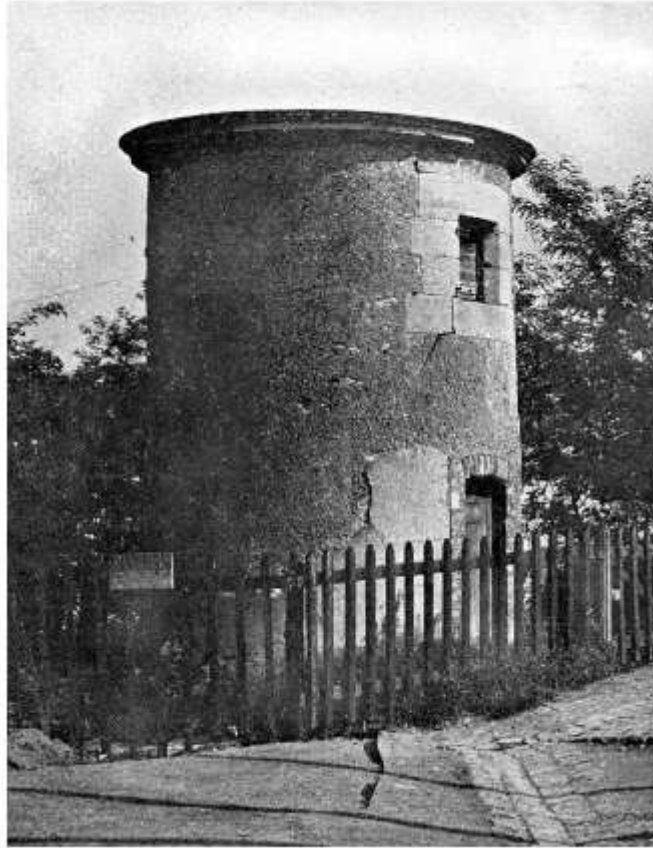
De nos jours, on peut voir encore un peu partout, mais particulièrement sur un tertre élevé dans la campagne, sur un point culminant dans les villes, de grosses tours qui, autrefois surmontées chacune d'une tourelle mobile semblable au chapeau d'un moulin portant l'aile du côté du vent, se tournaient du côté où l'on voulait parler : alors s'agitaient deux longs bras noirs réunis par une tige immobile, et se pliant et repliant dans diverses positions dont l'ensemble formait des mots, des phrases complètes. Ces tours, aujourd'hui disparues ou sur le point de disparaître, sont les vestiges d'une invention, toute française : le télégraphe aérien de Claude Chappe.

Le Mont-Valérien possède une de ces tours; elle est située sur le plateau du côté de Nanterre, elle n'a qu'un intérêt historique. Comme ses soeurs des campagnes, elle est condamnée à disparaître, n'étant plus d'aucune utilité, on ne la répare plus. Pourtant on pourrait sans beaucoup de frais conserver ce souvenir, qui a place au Mont-Valérien mieux que partout ailleurs.

Nous devrions nous rappeler, nous télégraphistes plus que personne que' née dans noire Patrie puis répandue promptement dans le monde entier, la télégraphie aérienne a inauguré l'ère féconde de la transmission rapide et lointaine de la pensée au troyen de signaux. C'est elle qui a ainsi préparé la voie la télégraphie optique, à la télégraphie électrique et enfin à cette merveille, la télégraphie sans fil Elle ne s'est retirée qu'après avoir rendu à notre pays- des services dont le souvenir est impérissable

A tous ces titres, nous devons conserver au télégraphe Chappe un souvenir respectueux, et nous ne saurions mieux le monter qu'en n'abandonnant pas la tour du Mont-Valérien comme on abandonne ses soeurs des campagnes, pour la raison qu'elle est là à sa vraie place et bien mieux que partout ailleurs il est facile d'assurer sa conservation.

### LA TOUR CHAPPE



### LA TÉLÉGRAPHIE MILITAIRE AU MONT-VALÉRIEN

Placé à l'intérieur de cette grande cuvette qu'est le bassin parisien, le Mont-Valérien, à cause de l'immense panorama qu'il embrasse et de son voisinage de la capitale était tout désigné pour être utilisé par l'autorité militaire comme lieu d'expériences de la télégraphie aérienne.

Déjà, sous la Convention, un poste de télégraphie Chappe était installé sur le sommet de la montagne du côté de Nanterre pour communiquer d'une part avec le Louvre et d'autre part avec un poste établi sur les hauteurs d'Argenteuil.

Plus tard, l'ingénieur Sudre et le colonel Mangin y firent des expériences, le premier de télégraphie acoustique (transmission de signaux au moyen du clairon), le second de télégraphie optique. Enfin, en 1899, et quelques années durant, des officiers de l'Établissement central de la Télégraphie militaire furent détachés au Mont-Valérien pour y étudier la télégraphie sans fil. Un poste comprenant une antenne de 35 mètres, des appareils de transmission et des appareils de réception fut installé sur la terrasse du bâtiment B. Ce poste communiquait avec un autre poste semblable installé sur les hauteurs des Hautes-Bruyères. Depuis, la télégraphie optique et la télégraphie sans fil sont passées dans le domaine de la pratique, et le Mont-Valérien est devenu centre principal de la télégraphie de l'armée française.

L'histoire de la télégraphie militaire nest pas très ancienne elle ne serait par conséquent pas très difficile à conter, mais le but de cet ouvrage n'étant que de fixer une fois pour toutes tout ce qui s'est passé au Mont-Valérien, nous ne commencerons cet historique détaillé qu'à l'année 1887.

## Association Mont Saint-Quentin Télégraphe de Chappe

A partir de cette date, un fonctionnaire de l'administration des P. T. T. ayant rang de capitaine vint régulièrement à certaines époques de l'année s'installer au Mont-Valérien pour y diriger l'instruction à donner aux employés militaires de cette Administration.

Ces employés militarisés étaient destinés à composer les diverses formations de télégraphie militaire à mettre à la disposition des armées au moment de la mobilisation. L'enseignement donné à ces télégraphistes comprenait surtout la télégraphie électrique au moyen du morse et plus particulièrement les constructions de lignes de campagne. Ce service fonctionna au Mont-Valérien jusqu'en 1894, époque à laquelle le génie fut chargé de préparer la réorganisation de la télégraphie militaire.

On créa alors au Mont-Valérien une école temporaire de télégraphie militaire qui fut placée sous la direction d'un capitaine du génie détaché de l'Établissement central de la Télégraphie militaire. Deux lieutenants de l'Arme professaient les cours de télégraphie optique, de télégraphie électrique, de constructions de lignes et de conduite de moteurs à explosion.

Tous les ans, au commencement de l'année, les régiments du génie, le 5<sup>ème</sup> excepté, détachaient durant un mois environ un certain nombre de jeunes soldats qui venaient au Mont-Valérien recevoir l'instruction de sapeur-télégraphiste.



EXERCICES DE TÉLÉGRAPHIE OPTIQUE

Source Internet : [http://dcasta.free.fr/fulcrand/Mt\\_Valerien\\_tome\\_1.pdf](http://dcasta.free.fr/fulcrand/Mt_Valerien_tome_1.pdf)



Dépôt légal septembre 2009.

ISSN 1637 - 3456

©

Directeur de la Publication : Marcel Malevialle.

Rédacteur : M. Gocel.

Secrétaire : Roland Lutz.

Internet : [chappebansaintmartin-rl@hotmail.fr](mailto:chappebansaintmartin-rl@hotmail.fr)

Tél. : 03.87.60.47.57.

Le RU-BAN, 3 avenue Henri II,

57050 Le Ban Saint-Martin

Allo !

Allo ! Promis, je serai présent  
le 1<sup>er</sup> décembre 2010....

